

LE FOND FIDUCIAIRE D'URGENCE POUR L'AFRIQUE EN FAVEUR DE LA STABILITE ET DE LA LUTTE CONTRE LES CAUSES PROFONDES DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE ET DU PHÉNOMÈNE DES PERSONNES DÉPLACÉES EN AFRIQUE

**Document d'action pour la mise en œuvre de la fenêtre Corne de l'Afrique
T05-EUTF-HOA-DJ-70**

1. IDENTIFICATION

Intitulé	Autonomisation et épanouissement des réfugiés via l'éducation, l'accès aux services de protection sociale et les opportunités économiques		
Coût total	Coût total estimé : EUR 7 890 000 Contribution du Fonds Fiduciaire : EUR 7 890 000		
Méthode d'assistance/ Modalités de mise en œuvre	Gestion indirecte à travers une convention de délégation (PAGODA II), avec le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et un amendement de convention de délégation (PAGODA II), avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM)		
Code CAD	11330	Sector	Formation professionnelle
Dérogations, accord préalable, exceptions autorisées	Accord préalable 20.f.		

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Résumé de l'action et de ses objectifs

Le projet vise à soutenir directement le Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF) via un appui aux priorités identifiées pour Djibouti sous l'initiative du Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF) dans le secteur de l'accès des réfugiés à l'éducation et à la formation professionnelle, aux services de protection sociale et à l'insertion professionnelle. Le projet sera localisé dans les régions où vivent la plupart des réfugiés soit Ali Sabieh, Obock et la ville de Djibouti.

L'action répond à **l'objectifs n° 1 et 2 du Fonds Fiduciaire et domaine d'intervention n°1 et n°3 du plan d'action de La Valette.**

La logique d'intervention du projet est la suivante: si les réfugiés et demandeurs d'asile sont intégrés à part entière dans la société Djiboutienne, et en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'accès aux services de protection sociale et de l'emploi, ils auront la possibilité de développer leurs compétences et d'être plus autonomes et seront également en mesure de contribuer à l'économie locale et nationale, plutôt que de

dépendre de l'aide humanitaire ou d'autres types d'assistance de la communauté internationale.

Les bénéficiaires principaux seront les réfugiés et demandeurs d'asile à qui cette action permettra d'accéder pleinement à leurs nouveaux droits. L'action bénéficiera aussi aux communautés hôtes et à la population de Djibouti puisque les réfugiés contribueront désormais à tous les niveaux de la société.

Finally, cette action visera à soutenir le HCR et le PAM ainsi que les autorités compétentes, en ce compris le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP), le Secrétariat d'Etat chargé des Affaires Sociales (SEAS), le Ministère de l'Intérieur et en ce compris l'Office National pour l'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés (ONARS) et le Ministère du Travail dans l'appropriation et la mise en œuvre de la législation adoptée dans le cadre du CRRF.

2.2. Contexte

2.2.1. Contexte national

La République de Djibouti, depuis son accession à l'indépendance le 27 Juin 1977, n'a cessé d'ouvrir ses portes aux populations des pays voisins fuyant les conflits et l'instabilité dans leurs pays d'origine (essentiellement la Somalie, l'Éthiopie, le Yémen et l'Érythrée). Malgré les défis auxquels le pays fait face, tels que le taux de chômage élevé et l'extrême pauvreté, Djibouti continue d'accueillir les réfugiés et les personnes nécessiteuses. Le pays a de ce fait une longue tradition de gestion des personnes en quête de protection internationale.

Le Gouvernement de Djibouti par le biais de sa structure nationale, l'ONARS, placée sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur, et en étroite collaboration avec le HCR s'occupe à ce jour de 17 648 réfugiés et 10 161 demandeurs d'asile régulièrement enregistrés et présents sur le territoire national, soit 3% de la population, ou un réfugié ou demandeur d'asile pour 35 djiboutiens, ce qui représente une charge lourde pour ce petit pays.

Les réfugiés en provenance de la Somalie et du Yémen sont reconnus par le Gouvernement de Djibouti selon la procédure d'urgence dite « Prima Facie ». Les ressortissants d'autres pays doivent introduire une demande d'asile individuelle auprès de l'ONARS. Environ 80 % de ces réfugiés et demandeurs d'asile vivent dans les sites d'Ali Addeh, de Holl Holl et d'Obock, le restant vivant dans la capitale. Les réfugiés et demandeurs d'asiles bénéficient de la liberté de mouvements dans le pays.

2.2.2. Contexte sectoriel: Politiques et enjeux

La République de Djibouti a pris des engagements forts comme pays pilote pour le Cadre d'Action Global pour les Réfugiés (CRRF). En 2016, lors du sommet de New York sur les réfugiés qui s'est tenu aux Nations Unies le 19 septembre, son Excellence Monsieur Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti, a affirmé la volonté de l'Etat de renforcer le cadre légal pour les réfugiés via la promulgation d'une loi qui serait conforme aux provisions des engagements pris par Djibouti dans le cadre des traités internationaux. Le Président a également exprimé sa volonté d'intégrer les réfugiés dans le système d'éducation nationale et dans l'initiative de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) dans sa composante PASS.

Une loi sur les réfugiés a été promulguée par le Président de la République le 5 janvier 2017 et deux décrets d'application sur les droits fondamentaux des réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que sur l'éligibilité au statut de réfugié ont été signés le 7 décembre 2017 pour opérationnaliser la loi.

Le décret du 7 Décembre 2017 fixant les modalités de mise en œuvre des droits fondamentaux des réfugiés et demandeurs d'asile en République de Djibouti en particulier place Djibouti à l'avant-garde pour ce qui est d'établir un cadre large et généreux pour les droits des réfugiés et demandeurs d'asile. En effet, la loi stipule entre autre que:

- Article 4 : Les bénéficiaires du statut de réfugié et les demandeurs d'asile reçoivent le même traitement que les nationaux en ce qui concerne la législation nationale du travail et de la sécurité sociale.
- Article 5 : Les bénéficiaires du statut de réfugié et les demandeurs d'asile reçoivent le même traitement que les nationaux en ce qui concerne l'accès à l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et à la formation professionnelle.
- Article 6 : Les réfugiés ont accès aux services sociaux de base sur le territoire de la République de Djibouti. Les demandeurs d'asile ont accès aux services sociaux de base sous réserve des ressources disponibles.
- Article 7 : Les réfugiés et les demandeurs d'asile jouissent du même traitement que les nationaux en ce qui concerne l'accès aux tribunaux en République de Djibouti.
- Article 8 : Les réfugiés peuvent demander la naturalisation dans les conditions fixées par la législation nationale en la matière.

Par ailleurs, Djibouti s'est également présenté comme pays pilote pour le CRRF et dans ce cadre a élaboré un plan d'action national pour sa mise en œuvre qui fait notamment l'objet d'un suivi dans le cadre de la Déclaration de Nairobi et du plan d'action régional afférant.

Ce nouveau cadre légal permettra de favoriser l'intégration socioéconomique des 27 531 réfugiés vivant dans les sites d'Ali Addeh, de Holl-Holl (région d'Ali Sabieh) et de Markazi (région d'Obock), ainsi que dans la zone urbaine de Djibouti-Ville. Dans le cadre de l'approche CRRF, les besoins des populations locales sont également pris en compte et celles-ci continueront d'être des bénéficiaires cibles afin que les opportunités de croissance leur soient également offertes.

Toujours dans le cadre du suivi de la Déclaration de Nairobi, Djibouti a accueilli en décembre 2017 la première réunion régionale thématique sur l'éducation pour les réfugiés. Cette réunion organisée par le MENFOP et l'IGAD grâce à un financement de l'UE et de l'Allemagne a débuté par deux jours de travaux au niveau technique suivie d'une conférence ministérielle qui a permis l'adoption de la Déclaration de Djibouti sur l'éducation pour les réfugiés qui vise une meilleure intégration des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux des pays de l'IGAD.

2.3. Enseignements tirés

La préparation de cette fiche d'action repose sur une collaboration étroite avec les membres du Comité de pilotage, le groupe de travail élargi et les comités techniques du CRRF qui se réunissent maintenant régulièrement à Djibouti depuis presque un an.

Le Comité de pilotage est co-présidé par le Ministère de l'Intérieur et le HCR et inclut tous les ministères concernés par le CRRF en ce compris, le Ministère de l'éducation nationale et de la

formation professionnelle, le Ministère de la Santé, le Ministère du Travail, le Secrétariat d'état aux affaires sociales ainsi que les agences onusiennes, la Banque Mondiale, l'IGAD, la Chambre de Commerce, un représentant des donateurs, un représentant des ONG nationales et un représentant des ONG internationales, un représentant des réfugiés et un représentant de la société civile, ainsi que l'Union européenne (qui fait office de représentant des donateurs avec l'Ambassade des Etats-Unis). Le Comité de Pilotage a développé un plan d'action national à caractère itératif qui sert de ligne directrice pour l'engagement des différentes parties prenantes dans le domaine du CRRF à Djibouti.

Le HCR qui sera un des principaux partenaires pour cette fiche a également conduit plusieurs études qui ont informé l'élaboration de cette fiche, en ce compris:

- Une évaluation de la faisabilité de l'intégration des personnes relevant de la compétence du HCR dans l'Assurance Maladie Universelle
- Un rapport de profilage socio-professionnel des réfugiés à Djibouti
- L'élaboration d'un plan stratégique des moyens de subsistance pour les réfugiés à Djibouti¹ qui contient un grand nombre d'enseignements tirés de par des programmes pilotes dans ce domaine

Cette action tiendra compte de la note de communication de la Commission au Parlement Européen et au Conseil sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crises prolongées adoptée en 2018.

2.4. Actions complémentaires

La Banque Mondiale a mis en place ou est en train de mettre en place un certain nombre de programmes qui seront complémentaires des activités que nous proposons sous cette action:

- le programme intitulé « Projet de réponse en développement aux Impacts liés aux Déplacements dans la Corne de l'Afrique » est un programme régional qui se focalise sur l'appui aux populations hôtes de réfugiés. Ce programme multisectoriel de \$20 million vise à améliorer l'accès aux services sociaux de base, élargir les opportunités économiques et améliorer la gestion de l'environnement pour les communautés accueillant les réfugiés.
- le programme intitulé « Projet de filets sociaux de Sécurité » de \$14 million a débuté en 2012 et a permis à la SEAS de fonder des bases solides programme de filets sociaux, en ce compris en ayant soutenu la mise en place d'un registre social unique. La Banque Mondiale est en cours d'identification pour une deuxième phase de ce projet qui se focalisera sur l'amélioration du ciblage, l'amélioration des pratiques nutritionnelles et l'accès aux emplois temporaires pour les ménages pauvres et vulnérables et l'amélioration des pratiques nutritionnelles pour les enfants d'âge préscolaire et les femmes enceintes/allaitantes participant au programme. Ce programme devrait être financé à hauteur de \$15 million dont 5 million de la fenêtre réfugiés de l'IDA 18.
- La Banque Mondiale est également en phase d'identification pour un projet de soutien au système d'éducation à Djibouti qui sera mis en place progressivement sur 5 ans. Le programme sera financé à hauteur de \$25 million dont 5 million de la fenêtre réfugiés de l'IDA 18 et se focalisera sur l'élargissement de l'accueil, le préscolaire, l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages, l'école inclusive et le développement professionnel des personnels du MENFOP.

1

http://www.globalcrrf.org/crrf_document/37506/

- Finalement, la Banque Mondiale est en cours d'identification pour un projet visant à l'éradication des bidonvilles qui sera financé à hauteur de \$20 million dont 5 million de la fenêtre réfugiés de l'IDA 18. Comme son nom l'indique, ce programme vise à éliminer les bidonvilles via un support au Gouvernement dans le domaine de la planification urbaine, de l'infrastructure et des activités de prévention.

Ces programmes soutiennent essentiellement les politiques nationales dans les secteurs concernés et bénéficiera donc aux réfugiés pour autant qu'ils seront intégrés dans ces politiques nationales. Cependant, pour chaque programme, des indicateurs d'impacts pour les réfugiés seront intégrés.

Dans le domaine de l'emploi, USAID a débuté un projet sur l'employabilité de la main d'œuvre Djiboutienne (PED) qui est axé essentiellement sur la formation professionnelle et sera donc également complémentaire de cette action mais ce programme ne couvre pas les réfugiés.

Le projet TRANSFORM financé par l'Union Européenne sera également complémentaire de cette action pour la composante formation professionnelle.

Le soutien apporté par le Fonds Fiduciaire à l'IGAD dans le cadre du suivi de la Déclaration de Nairobi sera également complémentaire de cette action, particulièrement dans le domaine de l'éducation pour les réfugiés.

L'Union européenne à travers son département d'aide humanitaire (DG ECHO) a mis en place des projets sectoriels visant à fournir une aide d'urgence aux besoins humanitaires des populations réfugiées vivant dans les trois sites de réfugiés. Cette action est particulièrement complémentaire des programmes d'assistance alimentaire et de support nutritionnel aux réfugiés dans les sites soutenus par ECHO et s'inscrit dès lors directement dans le cadre du nexus développement/ humanitaire.

Le PAM en collaboration avec le Ministère de l'Education et de la formation professionnelle (MENFOP) financé notamment par Food For Peace de USAID, va initier un projet de formations professionnelles dans les domaines de la logistique et du transport à partir du mois de novembre 2018 pour une durée de un an. Les cibles de ce projet sont les étudiants de l'enseignement technique du MENFOP, les vulnérables djiboutiens issus du registre social du SEAS et les réfugiés. Au total, 800 personnes seront formées dans les principaux chefs-lieux du pays ainsi qu'au centre humanitaire logistique du PAM à Djibouti.

2.4.1. Justification de l'usage des fonds du Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique pour cette action

Suite au Sommet de New York, le Gouvernement de Djibouti a rapidement adopté un cadre juridique très progressif pour insérer les réfugiés dans la société Djiboutienne et a aussitôt traduit cet engagement en un plan d'action national CRRF, se plaçant dès lors à l'avant-garde de cette initiative. Il est dès lors crucial de les soutenir rapidement dans la mise en œuvre de ce plan national, dans l'esprit du CRRF qui mandate les partenaires de soulager la pression sur les pays qui accueillent les réfugiés.

Le CRRF a été adopté avec un calendrier ambitieux qui met d'autant plus de pression sur les pays pilotes et demande des résultats tangibles et rapides.

Le Gouvernement de Djibouti est en train de planifier l'intégration des réfugiés dans les politiques, documents stratégiques et budgets nationaux visés par la loi pour les réfugiés, en

ce compris l'éducation, la sécurité sociale et l'emploi, avec un degré d'urgence variant de secteur en secteur. Avec la meilleure volonté du monde ce processus demandera cependant un peu de temps. Il est crucial que le Gouvernement mais aussi les réfugiés soient soutenus durant cette période de transition durant laquelle les réfugiés ne seront plus pleinement pris en charge via l'aide humanitaire mais ne seront pas encore pleinement intégrés dans le système national.

A Djibouti, l'allocation d'ECHO pour 2018 était de 500 000 EUR, soit 0,2% de l'allocation ECHO pour la Corne de l'Afrique. Le PIN 2014-2020 pour Djibouti ne prévoit pas d'intervention dans le domaine de l'assistance aux réfugiés ou du soutien au CRRF. L'assistance prévue par la Banque Mondiale se place du côté développement du nexus humanitaire développement et ne visera les réfugiés qu'en tant que bénéficiaires déjà intégrés dans les systèmes nationaux.

Seul le Fond Fiduciaire a la capacité de répondre rapidement à ce nouveau défi, en permettant une allocation substantielle en un temps très limité et en assurant la protection des réfugiés durant cette période de transition tout en facilitant leur insertion dans les systèmes nationaux.

2.5. Coordination des donateurs

L'ONARS, bras humanitaire du Ministère de l'Intérieur, est chargé de la gestion des réfugiés à Djibouti, en étroite collaboration avec le HCR.

Le ministère de l'Intérieur co-préside avec le HCR toutes les instances de gouvernance du CRRF (le comité de pilotage, le groupe de travail élargi et les comités sectoriels) tandis que l'ONARS assure le Secrétariat du CRRF. L'UE représente les bailleurs de fonds dans le comité de pilotage et tous les bailleurs de fonds sont représentés dans le groupe élargi.

Le Ministère de l'Intérieur également avec le HCR et l'OIM, le groupe de travail sur la migration mixte (MMTF) qui se réunit de façon mensuelle à Djibouti pour permettre à toutes les parties prenantes de partager sur la question de la migration et des réfugiés. Les membres du MMTF sont: les agences du système onusien, les ambassades, en ce compris la délégation de l'UE et les ambassades de France et d'Allemagne, les organisations non gouvernementales et l'ONARS. Il se réunit tous les deuxièmes mercredis du mois et fait régulièrement des visites sur le terrain.

Le Ministère de l'éducation co-préside avec l'UNICEF le groupe local des partenaires de l'Education GPLE qui se réunit mensuellement au MENFOP pour des revues sectorielles de nature à coordonner et à mettre en cohérence les actions et les contributions des partenaires techniques et celles du MENFOP.

De même, le MENFOP dispose d'un comité technique de pilotage de l'éducation des réfugiés spécialement dédié au suivi et à la mise en oeuvre de la politique d'intégration des enfants réfugiés dans le système national.

L'AFD a pris l'initiative de créer un groupe de concertation entre bailleurs de fonds intervenants dans le secteur de la formation professionnelle et le partenariat avec le secteur privé. Le groupe, dont fait partie l'UE, USAID, les agences onusiennes et la coopération japonaise se réunit tous les trois mois depuis le printemps 2018.

La délégation continuera enfin à coordonner cette action de façon étroite avec la Banque Mondiale pour assurer une étroite cohérence entre nos objectifs et amplifier nos résultats. En sus de réunion avec le bureau de la Banque à Djibouti, la Délégation rencontre régulièrement

les chefs de projet qui viennent en mission à Djibouti pour échanger sur les progrès accomplis et les obstacles éventuels.

3. DESCRIPTION DETAILLEE

3.1. Objectifs

L'**objectif global du projet** est d'intégrer les réfugiés dans le tissu social et économique Djiboutien en plein respect des principes du CRRF

Les **objectifs spécifiques du projet** sont:

- Objectif 1: Le cadre légal sur les réfugiés est approprié par les autorités concernées et la protection des réfugiés est assurée
- Objectif 2: Les réfugiés et demandeurs d'asile sont intégrés dans les services et les structures du gouvernement et des institutions nationales liés à l'éducation
- Objectif 3: Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient de formation professionnelle et de moyens de subsistance qui renforcent leur autonomie et leur permettent d'accéder à une inclusion socioéconomique
- Objectif 4: Les réfugiés les plus vulnérables et les communautés hôtes sont intégrés dans le système de protection social djiboutien et bénéficient de programmes d'assistance appropriée

3.2. Résultats/produits escomptés et principales activités

Les **résultats/produits attendus** sont:

Objectif stratégique 1: Le cadre légal est approprié par les autorités concernées et la protection des réfugiés est assurée

Résultat/produit attendu 1.1: Les nouveaux droits des réfugiés sont reflétés et intégrés dans la politique nationale à tous les niveaux

Cette composante a pour but de soutenir les activités de plaidoyer par l'ONARS, en collaboration étroite avec le HCR dans la promotion des nouvelles lois en faveur des réfugiés et de leurs droits et obligations à travers l'administration djiboutienne. Sous cette composante, le HCR assurera également un appui technique au gouvernement et aux ministères concernés pour que le nouveau cadre légal soit reflété dans les stratégies, plans et budgets nationaux.

Résultat/produit attendu 1.2: Les réfugiés et les communautés hôtes sont informés des nouveaux droits des réfugiés et comprennent les bénéfices de l'approche CRRF

Le plaidoyer se matérialisera également par des efforts intensifs sur le terrain – ateliers de dissémination, formation auprès des forces de l'ordre et des autorités locales, réunions dans les mairies et les préfectures locales, sessions de formation et campagnes d'information dans le but d'améliorer les perspectives d'intégration des réfugiés et faire progresser la cohabitation pacifique avec les communautés locales.

Les activités mises en place sous cette composante comprendront:

Activité 1.1. Activités de sensibilisation et de vulgarisation du cadre légal au sein de l'administration publique et des forces de l'ordre

Activité 1.2. Communication à travers le pays pour sensibiliser les réfugiés et les populations hôtes sur le nouveau cadre légal

Activité 1.3. Appui technique aux Ministères concernés pour assurer l'intégration du nouveau cadre légal lié aux réfugiés dans les plans nationaux stratégiques et budgétaires

Résultats/produits attendus sous l'objectif 2: Les réfugiés et demandeurs d'asile sont intégrés dans les services et les structures du gouvernement et les institutions nationales liés à l'éducation

Résultat/produit attendu 2.1: Intégration complète des écoles, élèves, professeurs et personnels administratifs des écoles issus de la communauté des réfugiés dans le système éducatif national et amélioration de la qualité de l'éducation pour les réfugiés et les populations hôtes

Cette action va soutenir le MENFOP durant la période de transition qui va mener à l'intégration totale des élèves, professeurs et personnels administratifs des écoles issus de la communauté des réfugiés dans le système d'éducation nationale.

Le MENFOP qui est à l'avant-garde du processus CRRF à Djibouti a déjà bien progressé dans la planification vers l'insertion des enfants réfugiés dans le système éducatif national mais une période de transition est cependant nécessaire.

Le MENFOP a élaboré pour l'année 2018 et 2019 un budget supplémentaire pour l'éducation des réfugiés mais compte ne faire qu'un budget national qui inclura les réfugiés à partir de 2020. Cette action servira donc à soutenir le budget supplémentaire du MENFOP pour les réfugiés dans cette phase transitoire via :

- La garantie de l'accès à une éducation fondamentale de qualité à tous les élèves et surtout des filles
- La dotation des écoles d'un curriculum efficient et l'ensemble des programmes et des contenus d'apprentissage de l'ordre d'enseignement du fondamental
- La garantie d'une éducation inclusive aux enfants à besoins spéciaux
- La mise en oeuvre d'un mécanisme d'équivalence des diplômes et la reconnaissance des niveaux de compétences acquises

Dès septembre 2017, le MENFOP a commencé l'intégration progressive des enfants réfugiés dans le système d'éducation nationale. Le MENFOP est également en train de procéder à l'amélioration du système d'éducation pour les réfugiés à travers le pays, et en particulier pour ceux dans les sites pour qui l'accès aux opportunités et aux ressources peuvent s'avérer limitées.

Le MENFOP compte également avant 2020 régulariser près de 200 professeurs issus de la communauté des réfugiés pour les insérer à terme dans le système éducatif national comme fonctionnaires de l'Etat. Pour cela une évaluation individuelle sera nécessaire pour les insérer

dans la grille salariale appropriée et des besoins en formation complémentaires seront identifiés. Dès lors, les enseignants pourront être intégrés à la Convention Collective et être pris en charge par le budget national.

Enfin, cette action cherchera à trouver des solutions à la question des enfants de réfugiés qui ont effectué la majeure partie de leur éducation dans le système d'éducation qui était jusqu'alors utilisé dans les sites de réfugiés (un curriculum hybride à consonance kenyan mais non reconnu par le Kenya) pour que l'éducation acquise aboutisse à un type de certification reconnu.

Les activités mises en place sous cette composante comprendront:

Activité 2.1. Amélioration de la qualité de l'environnement d'apprentissage dans les établissements scolaires où les réfugiés sont majoritaires, en équipant les élèves d'espaces adéquats et en réhabilitant les salles de classe afin d'accueillir davantage d'élèves et avec du matériel suffisant.

Activité 2.2. Renforcement des structures éducatives partagées avec la communauté locale, pour qu'elles puissent accueillir toute la population en âge scolaire.

Activité 2.3. Réhabilitation des structures éducatives ou de formation professionnelle fréquentées par les réfugiés et les populations hôtes

Résultats/produits attendus sous l'objectif stratégique 3: Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient de formation professionnelle et de moyens de subsistance qui renforcent leur autonomie et leur permettent d'accéder à une inclusion socioéconomique

Résultat/ produit attendu 3.1: Les réfugiés bénéficient de formation professionnelle dans les secteurs porteurs

L'approche CRRF vise à ne laisser personne de côté. Les jeunes âgés de 18 ans et moins représentant près de la moitié de la population réfugiée. Certains jeunes ont vécu des expériences traumatisantes, en particulier ceux qui ont des souvenirs de conflits, tandis que d'autres peuvent souffrir d'ennui ou de frustration après avoir vécu dans les sites durant des années.

Beaucoup de jeunes réfugiés dans les zones urbaines, ainsi que dans les sites sont désavantagés sur le marché du travail par manque de compétence, d'accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Seul un site (Ali Addeh) sur les trois sites hôtes de réfugiés possède une école secondaire et les effectifs y restent faibles, comparés à la population. De nombreux jeunes sont capables et désireux de travailler, mais ne peuvent pas développer leurs compétences et n'ont pas reçu la formation nécessaire pour être compétitifs sur le marché du travail. Avec le nouveau cadre légal mis en place par le gouvernement, il est essentiel que l'opération aide les réfugiés à renforcer leurs capacités, et ainsi les encourager vers des opportunités de travail.

Via cette composante, cette action s'efforcera d'offrir aux jeunes des formations professionnelles adaptées pour développer leurs compétences et leur offrir des opportunités d'emploi et d'insertion socio-économique. Les jeunes seront particulièrement ciblés pour

bénéficier des initiatives de formation professionnelle avec comme priorité principale de stimuler leur croissance et leur intégration socio-économique. Le projet se concentrera sur les jeunes en âge de travailler et les personnes pouvant prétendre à un emploi dans les sites, ainsi que les zones urbaines. Bien que les zones urbaines soient naturellement mieux connectées aux opportunités d'emploi via les réseaux existants, l'opération vise à se concentrer sur le renforcement des capacités dans les sites, plus éloignées des réseaux commerciaux et industriels.

Cette composante du projet aura donc pour but de fournir aux réfugiés les outils et le savoir-faire nécessaires pour devenir plus compétitifs sur le marché du travail, et à acquérir des compétences essentielles pour de nombreuses entreprises et corps de métiers.

Les compétences acquises seront pertinentes et utiles pour les réfugiés à Djibouti mais aussi pour ceux qui retourneront dans leur pays d'origine via le retour volontaire et la réintégration ou qui bénéficieront de la réinstallation dans un pays tiers.

Le HCR a déjà mis en place des projets avec des partenaires tels que l'Église Protestante de Djibouti et l'entreprise ProClean, qui aident actuellement des dizaines de réfugiés et Djiboutiens à se former dans le domaine de la construction et de l'électricité. Cette action visera à former et à développer de futures collaborations pour renforcer les capacités des réfugiés et de la communauté d'accueil dans des secteurs porteurs comme le transport, l'entrepreneuriat ou la pêche.

Le MENFOP ambitionne de créer une synergie de tous les partenaires de la formation professionnelle pour la mise en place de dispositifs d'aide et d'appui aux jeunes déscolarisés à travers un programme officiel de formation professionnelle qualifiante et diplômante. Ce système multi-partenarial permettra aux jeunes ainsi formés et reconnus de mieux s'insérer dans le marché local ou national du travail avec la collaboration de l'agence nationale (ANFIP).

Résultat/produit attendu 3.2: Les réfugiés sont engagés dans des activités lucratives qui favorisent leur autonomisation

Grâce à la récente réforme juridique, les réfugiés peuvent désormais postuler à des emplois, auparavant réservés aux communautés locales. Les réfugiés ont aussi accès aux services bancaires : ils sont autorisés à ouvrir un compte en banque et ont accès aux crédits. Leur insertion sur le marché du travail djiboutien leur permettra non seulement de générer des revenus, mais sera aussi bénéfique pour les communautés d'accueil. Une main-d'œuvre diversifiée pourrait ainsi contribuer à réduire la pression sur les économies locales accueillant les réfugiés.

Le HCR à Djibouti a conduit un exercice de profilage socioéconomique dans le but d'identifier les besoins et les compétences des réfugiés. Le HCR a également conduit une étude des secteurs économiques porteurs pour les réfugiés à Djibouti. Ces profilages ont permis à l'opération d'avoir une meilleure compréhension de la situation actuelle et d'identifier les activités spécifiques où les réfugiés pourraient recevoir une assistance financière.

Enfin, dans le cadre du CRRF, le HCR de Djibouti a également développé « Le Plan Stratégique des Moyens de Subsistance pour les réfugiés 2018-2022 » qui vise à aider les réfugiés et les communautés locales à trouver des solutions durables qui leur permettrait d'atteindre la croissance et l'autosuffisance. Cette stratégie comprend un grand nombre de recommandations et leçons apprises et guidera les actions mises en place sous cette composante.

L'agriculture, la pêche, l'élevage et l'entrepreneuriat seront des secteurs clés pour l'investissement. Les interventions monétaires seront privilégiées pour l'assistance financière et les activités génératrices de revenus.

Les réfugiés seront entre autre appuyés avec des start-up kits en électricité, agriculture, pêche ainsi que dans d'autres secteurs porteurs. Ces start-up kits permettront aux réfugiés de démarrer une activité professionnelle et d'étendre leur inclusion socioéconomique.

Des interventions monétaires permettront aux réfugiés et demandeurs d'asile de vivre avec plus de stabilité et faciliteront leur retour à une vie indépendante et productive tout en permettant leur inclusion sur les marchés locaux. Cette action permettra aussi de faciliter l'accès pour les réfugiés à la finance et à la microfinance à travers les caisses d'épargne et de crédit.

Le MENFOP se propose de conduire un vaste programme destiné aux jeunes ayant reçu une formation professionnelle sur un secteur porteur afin de s'initier à l'entrepreneuriat et de créer un incubateur à l'image des coopératives déjà mise en place à Djibouti pour les jeunes sortant du lycée professionnel qui ont à leur compte la construction d'une centaine de logements à Djibouti.

Cette composante cherchera aussi à développer les chaînes de valeur dans les secteurs qui seront également bénéficiaires de cette action. Le MENFOP par exemple se propose de former des jeunes à l'entretien des lampes solaires puis à employer ces mêmes jeunes dans les écoles dans les régions qui utilisent toutes l'éclairage solaire.

La SEAS compte également collaborer avec le HCR sous cette composante en se basant sur l'expérience acquise via des projets mis en place en collaboration avec l'ADDS et focalisés sur l'accompagnement, la formation et l'appui à la création de petites entreprises et de coopératives.

Les activités mises en place sous cette composante comprendront:

Activité 3.1. Développement du potentiel des moyens de subsistance des réfugiés grâce à des programmes de formation complets orientés vers le marché

Activité 3.2. Soutenir l'insertion des réfugiés pour la formation professionnelle et/ou dans les secteurs économiques porteurs

Activité 3.3. Sur base des formations spécifiques qui auront été fournies aux réfugiés, développement de services de placement pour les emplois salariés et fourniture de CBI pour les activités génératrices de revenus et les activités agricoles

Activité 3.4 Fourniture de start-up kits aux réfugiés dans des secteurs porteurs pour favoriser leur autonomisation

Objectif stratégique 4: Les réfugiés les plus vulnérables sont intégrés dans le registre et le socle social djiboutien et bénéficient de programmes d'assistance appropriés

Cette composante s'appuie sur et va renforcer le projet EUTF « Solutions pérennes sociales pour les plus vulnérables à Djibouti ». Sous ce programme, le PAM et le SEAS œuvrent déjà à l'insertion des réfugiés dans le système national d'assurance maladie gratuite pour les non-contributeurs.

Depuis le lancement de l'action « solutions pérennes », le cadre légal pour les réfugiés à Djibouti a évolué et le décret d'application sur les droits des réfugiés a été passé. Celui-ci stipule que les réfugiés sont éligibles aux services sociaux au même titre que les Djiboutiens.

Résultat/produit attendu 4.1: Le système de protection sociale djiboutien est renforcé et les réfugiés les plus vulnérables y sont pleinement intégrés

La SEAS est en train de mettre en place la stratégie nationale de protection sociale 2018-2022 qui s'adresse aux plus vulnérables de la société Djiboutienne et s'oriente sur 4 axes :

- 1/ Le droit à la sécurité alimentaire pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté national
- 2/ La garantie de revenu pour les enfants vivant dans des ménages en situation de pauvreté aigue
- 3/ La garantie de revenu pour les personnes âgées dépourvues de revenu et les handicapés dans l'incapacité de travailler
- 4/ La garantie de revenu pour ceux qui en sont dépourvus en raison d'accidents de la vie

Cette action visera à soutenir le SEAS pour le renforcement du dispositif institutionnel de protection sociale, en ce compris la création du socle et la mise en place d'une seule plateforme de protection sociale. Elle soutiendra également l'intégration des réfugiés dans ce système de protection sociale via un support financier pour assurer leur accès à ces services durant la période de transition.

Le projet "Solutions pérennes sociales pour les plus vulnérables à Djibouti" soutenait déjà le profilage des réfugiés via une enquête socioéconomique des réfugiés qui permettra d'identifier leurs besoins spécifiques et les programmes de protection sociale auxquels ils pourraient être éligibles. Cette composante soutiendra le suivi de cette enquête via un enregistrement biométrique qui permettra l'insertion des réfugiés dans le registre social unique de la SEAS. Le SEAS et le HCR travailleront ensemble pour la conduite de cette enquête et pour l'enregistrement biométrie. En effet, il faudra assurer la compatibilité des bases de données utilisées par le HCR et le SEAS pour aboutir à une seule base de données.

Cette action supportera aussi un renforcement des guichets sociaux pour faciliter l'inclusion des réfugiés et l'enregistrement et le suivi de leurs doléances. Les guichets sociaux constituent un outil précieux pour alimenter en données le registre social et les prioriser, une opportunité pour développer le suivi-évaluation de son fonctionnement et un moyen concret pour les citoyens de mesurer la redevabilité des services publics qui constitue l'un des leviers de l'approche droits de l'homme appliquée à la protection sociale. Les guichets sociaux,

déployés à travers le pays, constituent une interface essentielle entre la SEAS et les bénéficiaires et permet à la SEAS de recueillir des doléances qui font ressortir les priorités en termes de besoins. L'action soutiendra également la mise en place de mesures d'accompagnement telles que la sensibilisation, pour les bénéficiaires assistés.

Enfin, cette action pourrait permettre de financer une partie du gap de financement éventuel pour l'inclusion des réfugiés dans le PASS.

Les activités mises en place sous cette composante comprendront :

Activité 4.1. Support matériel et financier pour l'introduction des réfugiés et des communautés hôtes dans le système de couverture sociale djiboutien, y compris une assistance sous forme monétaire ou alimentaire durant la période de transition (1000 ménages vulnérables dont 80% de réfugiés)

Activité 4.2. Renforcement du dispositif institutionnel de la protection sociale en ce compris les guichets sociaux et appui pour que les réfugiés y aient accès

Activité 4.3. Appui technique au SEAS et plaidoyer auprès du Gouvernement Djiboutien pour faciliter l'inclusion et la couverture des réfugiés dans le système complet de protection sociale djiboutien

3.3. Risques et hypothèses

Risques	Niveau (H/M/F)	Mesures de gestion du risque
Délais dans l'appropriation et la mise en œuvre du nouveau cadre légal à tous les niveaux de l'administration	Moyen	Des progrès importants mais inégaux ont été enregistrés dans le domaine de l'appropriation du cadre légal. Cette action poussera à une appropriation accélérée en utilisant les exemples les plus probants de l'avantage de l'intégration des réfugiés et en travaillant avec les autres bailleurs de fonds engagés dans le CRRF
Mobilisation insuffisante de ressources au niveau national et international pour assurer la mise en œuvre du CRRF	Moyen	Cette action fournira un appui technique à l'administration djiboutienne pour la budgétisation du CRRF. Cette action favorise également l'autonomisation économique des réfugiés, ce qui leur permettra de passer d'un statut d'assisté passif à un statut de contributeur actif.
Manque d'intérêt ou crainte des réfugiés de s'intégrer dans le système d'éducation et de filets sociaux et dans le monde du travail	Faible	L'ONARS et le HCR ont une connaissance poussée et un accès privilégié aux réfugiés. Cette action soutiendra des campagnes de sensibilisation pour informer les réfugiés du nouveau cadre juridique et donc d'assistance dans lequel ils se placent. De même l'obtention des diplômes reconnus au niveau national et régional et la mise en œuvre du système d'équivalence de niveaux de compétence créent des perspectives d'avenir.
Tensions entre les réfugiés et les communautés hôtes pour le partage des ressources, particulièrement dans le domaine	Moyen	La logique de cette action veut que les réfugiés en sortant de l'assistanat, parviennent à contribuer à leur propre subsistance et au tissu-socio-économique Djiboutien. De ce fait, et grâce à des activités de sensibilisation ciblées, l'esprit de

de l'emploi		cohésion et de solidarité se renforcent au sein des communautés, ce qui promeut une transformation sociétale et un développement social durable intégratif. Cette action favorisera aussi les initiatives bénéficiant à la fois aux réfugiés et communautés hôtes pour encourager les bonnes relations entre les deux communautés. Les activités de suivi seront aussi particulièrement attentives à la problématique.
Manque de capacité d'absorption pour les réfugiés dans le domaine de l'emploi	Moyen	Le profil des réfugiés est différent du profil des djiboutiens ce qui leur signifie qu'ils ne visent pas forcément les mêmes opportunités économiques et que les réfugiés pourront combler des gaps dans la provision de main d'œuvre locale. Les études de profilage du HCR permettront également d'assurer l'adéquation entre le profil des réfugiés et/ou leur formations avec les secteurs porteurs
Manque de coordination entre les bailleurs de fonds résultant en une duplication des efforts ou des gaps	Faible	Plusieurs cadres de concertation sont déjà en place et l'Union européenne participe activement en leur sein

Les hypothèses qui sous-tendent la mise en place effective de ce projet sont:

Le Gouvernement de Djibouti a fait preuve d'un engagement fort vis-à-vis des réfugiés dans le cadre de la mise en œuvre du CRRF. Du côté opérationnel, il sera nécessaire de fournir un appui pour assurer l'opérationnalisation des engagements souscrits. En particulier, il serait nécessaire pour chaque ministère concerné de s'approprier entièrement le nouveau cadre juridique en le traduisant dans le prochain exercice de planification stratégique et financière, à l'instar du ministère de l'intérieur, du MENFOP et de la SEAS.

L'engagement du Gouvernement de Djibouti au plus haut niveau dans le cadre du CRRF est indéniable et il est donc escompté que les directives nécessaires seront mises en place au sein des différentes parties du Gouvernement et de l'administration pour garantir la mise en œuvre effective du nouveau cadre légal.

Il est attendu également que les bailleurs de fonds qui soutenaient généralement les réfugiés par le biais de l'assistance humanitaire continueront leur engagement via le CRRF.

Enfin, il est supposé que le nombre de nouveaux réfugiés ou demandeurs d'asile vers Djibouti reste constant et qu'il n'y aura pas de flux massif durant la période de mise en œuvre.

3.4. Questions transversales

Cohésion sociale

L'objectif principal étant de sortir les réfugiés de l'assistanat pour leur permettre de se réaliser pleinement et de contribuer au tissu socio-économique djiboutien, il est escompté que la perception des réfugiés sera plus positive au sein de la population djiboutienne. L'action sera également attentive à faire bénéficier les communautés hôtes au maximum de programmes possibles développés sous cette action.

Genre

Les femmes sont les principales personnes actives dans les communautés de réfugiés à cette heure et la protection de leurs droits en tant que travailleurs fera l'objet d'une attention particulière.

Jeunes

Près de la moitié des réfugiés ont moins de 18 ans et cette action visera à favoriser leur intégration complète dans le tissu socio-économique Djiboutien pour qu'ils puissent accéder à la vie adulte en tant que personne autonome et indépendante et non seulement en tant que réfugié.

Durabilité

Ce projet vise à fournir une solution durable à la problématique des réfugiés à Djibouti en soutenant la volonté du Gouvernement de les intégrer totalement dans le tissu socio-économique Djiboutien ainsi que dans la politique et le budget national. Les réfugiés bénéficiant d'un accès à l'éducation, au travail et aux autres services de l'Etat pourront s'autonomiser et contribuer plutôt que d'être assistés.

Sensibilité au conflit

Ce projet de par la nature des bénéficiaires sera mis en place avec une attention particulière pour contribuer à satisfaire aux besoins d'une réponse adaptée au conflit. En particulier pour la composante éducation, les standards minimums INEE pour l'éducation dans les situations d'urgence et de crises prolongées seront pris en compte.

3.5. Parties prenantes

Le HCR sera le partenaire principal de ce projet en tant que principal acteur dans le cadre du CRRF. Ils travailleront en étroite collaboration avec le Ministère de l'intérieur via l'ONARS, le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle, le Ministère du travail et d'autres entités gouvernementales engagées dans le processus CRRF.

La composante protection sociale sera mise en œuvre par le PAM en partenariat avec la SEAS en complément direct de la composante sociale mise en œuvre par le PAM pour la fiche d'actions « Solutions pérennes ».

Le comité de pilotage et le groupe de travail élargi du CRRF seront également des partenaires importants de ce projet.

Certains bailleurs de fonds actifs sur les problématiques visées par cette action, tels qu'ECHO, les états membres de l'union européenne, la Banque Mondiale, UNICEF et USAID seront également partie prenante de ce projet.

4. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

4.1. Convention de financement

Pour mettre en œuvre la présente action, il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement avec le pays partenaire.

4.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de 48 mois à partir de la date de la date de signature de la convention de délégation ou de la convention de délégation amendée.

4.3. Modalités et volets de la mise en œuvre

Gestion indirecte

Une convention de délégation sera signée avec le HCR pour les composantes: "Appropriation du cadre légal CRRF et appui à la planification stratégique et budgétaire"; "Accès pour les réfugiés et demandeurs d'asile au système d'éducation nationale et à la formation professionnelle" et "Autonomisation des réfugiés via un accès à des moyens de subsistance". Il est anticipé que le HCR travaillera avec le Ministère de l'éducation et la SEAS sur cette composante.

La convention de délégation T05-EUTF-HOA-DJ-41-01 (T05.641) sera amendée pour intégrer la composante "Intégration des réfugiés dans le système de protection social djiboutien". Il est anticipé que le PAM travaillera avec la SEAS et le HCR sur cette composante.

L'accord préalable 20.f "Actions ayant des caractéristiques spécifiques qui requièrent un partenaire particulier du fait de sa compétence technique, son haut degré de spécialisation ou ses pouvoirs administratifs" est requis. En effet, le HCR qui sera le partenaire principal de ce projet, a en effet été mandaté pour la mise en place du CRRF. De plus à Djibouti, ce sont eux qui ont la connaissance la plus grande des réfugiés et de leurs besoins. Ils bénéficient d'une assistance au niveau régional et institutionnel pour la mise en œuvre du CRRF qui a notamment permis certaines des études qu'ils ont conduit sur les opportunités économiques pour les réfugiés.

La composante protection sociale vient en complément direct de la composante sociale mise en œuvre par le PAM pour la fiche d'actions « Solutions pérennes ». Cette composante s'appuiera sur ce premier projet et le renforcera tout en étendant son champ d'application. Cette composante sera donc mise en œuvre via les mêmes partenaires, soit le PAM et la SEAS.

Gouvernance

Un comité de pilotage composé de la Délégation de l'Union Européenne à Djibouti, du HCR, du PAM, du Ministère de l'Intérieur, du MENFOP, de la SEAS et éventuellement d'autres représentants du Gouvernement et de représentants des réfugiés et de la population hôte sera formé. Ses principaux objectifs seront de coordonner et de planifier d'un point de vue stratégique la prise de décision concernant les principales activités de l'action, ainsi que de suivre les activités afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles. Il se réunira aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an.

4.4. Budget indicatif

Composante	Partenaire	Montant en EUR
Appropriation du cadre légal CRRF et appui à la planification stratégique et budgétaire Accès pour les réfugiés et demandeurs d'asile au système d'éducation nationale Autonomisation des réfugiés via un accès à la formation professionnelle et à des moyens de subsistance	HCR	5 500 000
Intégration des réfugiés dans le système de protection social djiboutien	PAM	2 220 000
Monitoring, audit et évaluation		90 000
Communication et visibilité		80 000
Total		7 890 000

4.5. Suivi de la performance et des résultats et rapports

Plusieurs niveaux de monitoring seront assurés pour assurer le suivi et de la bonne progression de cette action. Du monitoring externe sera assuré via l'outil ROM (Results Oriented Monitoring) de l'Union Européenne au moins une fois tous les deux ans. Les partenaires de mise en œuvre seront également chargés du monitoring régulier de leurs composantes. De plus, des exercices de monitoring conjoints seront effectués régulièrement par l'Union européenne, les partenaires et les membres du Gouvernement.

Tous les projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de cette action devront s'intégrer dans le Monitoring and Learning System (MLS) adopté dans le cadre du Fonds Fiduciaire (ref. MLS pour le suivi d'indicateurs présélectionnés de résultats et d'objectifs; ils devront également prendre part à des études de cas et plus généralement à la stratégie d'apprentissage du MLS. Les partenaires de mise en œuvre devront fournir des informations régulières (au moins tous les trois mois) au MLS dans un format spécifique qui leur sera présenté pendant la phase de négociation des contrats.

Les partenaires de mise en œuvre devront sélectionner des indicateurs parmi ceux présents dans la liste d'indicateurs MLS en annexe (voir annexe IV) et faire rapport régulièrement sur ceux-ci. Le monitoring de ces indicateurs devra donc être inclus dans le système M&E de chaque composante (en plus des autres indicateurs du cadre logique en annexe III).

4.6. Evaluation et audit

Si nécessaire, la Commission européenne peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Les missions d'audits et vérifications des dépenses seront effectuées conformément à l'analyse de risque dans le cadre du plan d'audit annuel mené par la commission européenne. Le montant alloué pour les évaluations externes et audits sera repris dans le budget en section

4.4. Ces évaluations et audits se feront par l'intermédiaire de contrats de services, via l'usage de l'un des contrats cadre spécifiques de l'Union européenne ou alternativement par l'intermédiaire d'une procédure négociée ou d'une procédure négociée simplifiée.

4.7. Communication et visibilité

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

Pour la présente action il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies sur la base de Plans d'actions spécifique pour la communication et la visibilité.

Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans la convention de financement, les marchés, les contrats de subvention et les conventions de délégation.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'UE² ainsi que les requis spécifiques au Fonds Fiduciaire.

Tous les projets mettant cette action en œuvre devront figurer sur la plateforme internet «Akvo RSR³», qui est destinée au public et qui actuellement utilisée pour tous les projets financés par le fonds fiduciaire. Cette plateforme sera celle utilisée pour communiquer sur l'état d'avancement des projets en général, ainsi que sur les progrès au niveau des résultats et des objectifs, en suivant la trame du cadre logique. Ceci viendra en addition aux demandes de retour trimestriels sur les activités de mise en œuvre et autres obligations ayant trait à la communication et figurant dans les différents contrats. La plateforme AKVO RSR est directement et automatiquement liée au site web de l'EUTF. Les cadres logiques des différents projets y seront encodés sur les pages AKVO respectives et un rapport régulier sur les activités et les outputs du projet sera effectué via cette plateforme.

² <https://ec.europa.eu/europeaid/node/17974>

³ Akvo Really Simple Reporting

Annex I: Alignment with EUTF objectives, Valletta Action Plan and Sustainable Development Goals		
EU Trust Fund Strategy	Valletta Action Plan	United Nations Sustainable Development Goals
Four main areas of intervention	Five priority domains, and 16 initiatives	17 goals
<p>1) Greater economic and employment opportunities</p> <p>2) Strengthening resilience of communities and in particular the most vulnerable, as well as refugees and displaced people</p> <p>3) Improved migration management in countries of origin and transit</p> <p>4) Improved governance and conflict prevention, and reduction of forced displacement and irregular migration</p>	<p>1) Development benefits of migration and addressing root causes of irregular migration and forced displacement</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. enhance employment opportunities and revenue-generating activities 2. link relief, rehabilitation and development in peripheral and most vulnerable areas 3. operationalise the African Institute on Remittances 4. facilitate responsible private investment and boost trade <p>2) Legal migration and mobility</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. double the number of Erasmus scholarships 6. pool offers for legal migration 7. organise workshops on visa facilitation <p>3) Protection and asylum</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Regional Development and Protection Programmes 9. improve the quality of the asylum process 10. improve resilience, safety and self-reliance of refugees in camps and host communities <p>4) Prevention of and fight against irregular migration, migrant smuggling and trafficking of human beings</p> <ol style="list-style-type: none"> 11. national and regional anti-smuggling and anti-trafficking legislation, policies and action plans 12. strengthen institutional capacity to fight smuggling and trafficking 13. pilot project in Niger 14. information campaigns <p>5) Return, readmission and reintegration</p> <ol style="list-style-type: none"> 15. strengthen capacity of countries of origin to respond to readmission applications 16. support reintegration of returnees into their communities 	<ol style="list-style-type: none"> 1) End poverty in all its forms everywhere 2) End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture 3) Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages 4) Ensure inclusive and equitable quality education and promote lifelong learning opportunities for all 5) Achieve gender equality and empower all women and girls 6) Ensure availability and sustainable management of water and sanitation for all 7) Ensure access to affordable, reliable, sustainable and modern energy for all 8) Promote sustained, inclusive and sustainable economic growth, full and productive employment and decent work for all 9) Build resilient infrastructure, promote inclusive and sustainable industrialisation and foster innovation 10) Reduce inequality within and among countries 11) Make cities and human settlements inclusive, safe, resilient and sustainable 12) Ensure sustainable consumption and production patterns 13) Take urgent action to combat climate change and its impacts 14) Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources for sustainable development 15) Protect, restore and promote sustainable use of terrestrial ecosystems, sustainably manage forests, combat desertification, and halt and reverse land degradation and halt biodiversity loss 16) Promote peaceful and inclusive societies for sustainable development, provide access to justice for all and build effective, accountable and inclusive institutions at all levels 17) Strengthen the means of implementation and revitalise the global partnership for sustainable development

Annexe II: Cadre Logique

Indicative Logframe matrix (max. 2 pages)

The indicative logframe matrix will evolve during the lifetime of the action and can be revised as necessary: The activities, the expected outputs and related indicators, targets and baselines included in the logframe matrix are indicative and may be updated during the implementation of the Action, no amendment being required to the financing decision. The logframe matrix should be used for monitoring and reporting purposes: new lines will be added for including baselines / targets for each indicator at contracting or inception stage new columns may be added to set intermediary targets (milestones) for the output and outcome indicators whenever it is relevant, as well as to regularly update values ("current value") for reporting purpose. The inception report should include the complete logframe (e.g. including baselines/targets). Progress reports should provide an updated logframe with current values for each indicator. The final report should enclose the logframe with baseline and final values for each indicator.

Additional note: The term "results" refers to the outputs, outcome(s) and impact of the Action (OECD DAC definition).

	Chaine des résultats:	Indicateurs	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Impact Objectif Global	Intégrer les réfugiés dans le tissu social et économique Djiboutien en plein respect des principes du CRRF	<p>Nombre de réfugiés bénéficiant d'une politique extérieure au site (données désagrégées par sexe)</p> <p>Proportion de la population de réfugiés vivant en dessous du seuil de pauvreté national, en comparaison avec la moyenne nationale (données désagrégées par sexe et âge)</p> <p>Proportion de la population de réfugiés sans emploi, en comparaison avec la moyenne nationale (données désagrégées par sexe et âge)</p> <p>Taux de réfugiés bénéficiant d'une éducation formelle ou non-formelle, en comparaison à la moyenne nationale (données désagrégées par sexe et âge)</p>	<p>Documents officiels de l'administration Djiboutienne</p> <p>Base de données du HCR sur les réfugiés</p> <p>Base de données du MENFOP</p>	<i>Non applicable</i>

<p>Objectifs spécifiques (effets directs)</p>	<p>Objectif 1: Le cadre légal sur les réfugiés est approprié par les autorités concernées et la protection des réfugiés est assurée</p> <p>Objectif 2: Les réfugiés et demandeurs d'asile sont intégrés dans les services et les structures du gouvernement et des institutions nationales liés à l'éducation</p> <p>Objectif 3: Les réfugiés et les communautés d'accueil bénéficient de formation professionnelle et de moyens de subsistance qui renforcent leur autonomie et leur permettent d'accéder à une inclusion socioéconomique</p> <p>Objectif 4: Les réfugiés les plus vulnérables sont intégrés dans le système de protection social djiboutien et bénéficient de programmes d'assistance appropriés</p>	<p>1.1 Nombre de réfugiés protégés ou assistés, désagrégé par sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence et type d'assistance</p> <p>2.1 Nombre d'enfants réfugiés intégrés dans le système d'éducation nationale désagrégé par sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence et niveau d'éducation</p> <p>3.1 Nombre de personnes bénéficiant de formation professionnelle, désagrégé par groupe cible (réfugié ou Djiboutien), sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence, type et durée de formation</p> <p>3.2 Nombre de personnes assistées pour développer des activités économiques génératrices de revenus, désagrégé par groupe cible (réfugié, djiboutien), sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence</p> <p>3.3 Nombre d'emplois créés avec l'appui de l'action</p> <p>4. Nombre de personnes ayant un accès amélioré aux services de base, désagrégé par groupe cible (réfugié, djiboutien), sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence</p>	<p>1. Documents officiels de l'administration Djiboutienne</p> <p>2. Base de données du MENFOP</p> <p>3. Base de données du HCR sur les réfugiés</p> <p>4. Registre social de la SEAS Base de données de la CNSS (caisse nationale de la sécurité sociale)</p>	<p>Le Gouvernement de Djibouti confirme son engagement vis-à-vis des réfugiés dans le cadre de la mise en œuvre du CRRF et œuvre à l'opérationnalisation des engagements souscrits.</p> <p>En particulier, chaque Ministère concerné approprié entièrement le nouveau cadre juridique en le traduisant dans le prochain exercice de planification stratégique et financière.</p>
--	--	---	--	--

<p>Autres résultats</p>	<p>Résultat/produit attendu 1.1: Les nouveaux droits des réfugiés sont reflétés et intégrés dans la politique nationale à tous les niveaux</p> <p>Résultat/produit attendu 1.2. : Les réfugiés et les communautés hôtes sont informés des nouveaux droits des réfugiés et sont sensibilisés aux bénéfices de l'approche CRRF</p> <p>Résultat/produit attendu 2.1: Intégration complète des écoles, élèves et professeurs issus de la communauté des réfugiés dans le système éducatif national et amélioration de la qualité de l'éducation pour les réfugiés et les populations hôtes</p> <p>Résultat/produit attendu 3.1: Les réfugiés bénéficient de formation professionnelle dans les secteurs porteurs</p> <p>Résultat/produit attendu 3.2: Les réfugiés sont engagés dans des activités lucratives qui favorisent leur autonomisation</p> <p>Résultat/produit attendu 4: Le système de protection sociale djiboutien est renforcé et les réfugiés les plus vulnérables y sont pleinement intégrés</p>	<p>1.1 Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales et des acteurs non étatiques compétents formés à la protection des populations civiles et des droits de l'homme</p> <p>1.2 Nombre de personnes touchées par des campagnes d'information sur les droits fondamentaux des réfugiés désagrégé par groupe cible (réfugié ou Djiboutien), sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence</p> <p>2.1.1 Nombre d'enfants bénéficiant d'une accréditation scolaire désagrégé par groupe cible (réfugié ou Djiboutien), sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence, type et durée de formation</p> <p>2.1.2 Nombre d'infrastructures sociales construites ou réhabilitées</p> <p>2.2 Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou du développement des compétences désagrégé par groupe cible (réfugié ou Djiboutien), sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence, type et durée de formation</p> <p>3.1 Nombre de placements professionnels facilités</p> <p>3.2 Volume financier accordé à des destinataires individuels</p> <p>3.3</p> <p>4.1 Nombre de réfugiés recevant un service social de base désagrégé par, sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence et type d'assistance</p> <p>4.2 Nombre de réfugiés bénéficiant d'une assistance liée à la sécurité alimentaire désagrégé par sexe, âge, pays d'origine et lieu de résidence</p>	<p>1.1 Documents officiels de l'administration Djiboutienne</p> <p>1.2 Compte-rendu des campagnes de sensibilisation, ateliers de travail,...</p> <p>2.1 Base de données du MENFOP sur l'enregistrement scolaire</p> <p>2.2 Base de données du HCR Enregistrement sur les sites de formation</p> <p>3. Base de données du HCR Base de données de la CNSS</p> <p>4. Registre social de la SEAS Base de données de la CNSS (caisse nationale de la sécurité sociale)</p>	<p>Les directives nécessaires sont mises en place au sein des différentes parties du Gouvernement et de l'administration pour garantir la mise en œuvre effective du nouveau cadre légal.</p> <p>Il est supposé que le nombre de nouveaux réfugiés ou demandeurs d'asile vers Djibouti reste constant et qu'il n'y aura pas de flux massif durant la période de mise en œuvre.</p> <p>Les bailleurs de fonds qui soutenaient généralement les réfugiés par le biais de l'assistance humanitaire continueront leur engagement via le CRRF</p>
--------------------------------	--	--	--	--

Annex III: EUTF indicators as part of the Monitoring and Learning System

EUTF COMMON OUTPUT INDICATORS *				
1. Greater economic and employment opportunities		Optimal disaggregation (in addition to geographical location)	3. Improving Migration Management	Optimal disaggregation (in addition to geographical location)
1.1	Number of jobs created	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of Job (permanent, short term, cash for work, etc.) Location	3.1	Number of projects by diaspora members Type of projects
1.2	Number of MSMEs created or supported	Type of support (access to finance, business development, training, equipment, market access, etc.)	3.2	Number of migrants in transit, victims of human trafficking, children in the mobility, IDPs and refugees protected or assisted. Gender Target groups (refugee, IDP, returnee, migrant in transit) Age group Types of Protection (protection measures, medical and psychosocial, shelter, food, legal, etc.)
1.3	Number of people assisted to develop economic income-generating activities	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of support (funding, finance education, entrepreneurship prog., business dev service, etc.)	3.3	Number of migrants, or potential migrants, reached out by information campaign on migration and risks linked to irregular migration Gender Target groups (refugee, IDP, returnee, migrant in transit) Age group
1.4	Number of people benefiting from professional trainings (TVET) and/or skills development	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of TVET (professional training, skills dev scheme, internship, other)	3.4	Number of voluntary returns or humanitarian repatriation supported Gender Age group Types of assistance (transportation, pre-departures counselling assistance to obtain documents, return tickets, travel escorts, assistance upon arrival, etc.)
1.5	Number of job placements facilitated and/or supported	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of Job (permanent, short term, cash for work, incentive, etc.)	3.5	Number of returning migrants benefiting from reintegration assistance Gender Age group Types of assistance (income generating, medical, education, housing support etc.)
1.6	Number of industrial parks and business infrastructure created, expanded or improved		3.6	Number of institutions and non-state actors strengthened through capacity building or operational support on protection and migration management Types of support (capacity building, operational support, etc.)
1.7	Financial volume of new funding instruments for scholarships or self-employment		3.7	Number of individuals trained on migration management Target groups (state, non-state)
1.7 bis	Financial volume granted to individual recipients		3.8	Number of refugees and forcibly displaced persons receiving legal assistance to support their integration Gender Target groups (refugee, IDP) Age group
2. Strengthening resilience		Optimal disaggregation (in addition to geographical location)	3.9	Number of early warning systems on migration flows created
2.1	Number of local development plans directly supported		3.10	Number of people benefitting from legal migration and mobility programmes Gender Age group
2.1 bis	Number of social infrastructure built or rehabilitated	Use of infrastructure (health, education, water, sanitation, housing, domestic energy, legal, etc.)	3.11	Number of activities/events explicitly dedicated to raising awareness and sensitivity of general public regarding all aspects of migration Types of activity (media campaigns, etc.)
2.2	Number of people receiving a basic social service	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of Service (health, education, water, sanitation, housing, energy, legal, nutrition, etc.)	4. Improved governance	
2.3	Number of people receiving nutrition assistance	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group	Optimal disaggregation (in addition to geographical location)	
2.4	Number of people receiving food security related assistance	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of assistance (social protection schemes, training on agri practice, agri inputs, land dev, etc.)	4.1	Number of border stations supported to strengthen border control
2.5	Number of local governments and/or communities that adopt and implement local disaster risk reduction strategies		4.2	Number of staff from governmental institutions, internal security forces and relevant non-state actors trained on security, border management, CVE, conflict prevention, protection of civilian populations and human rights Gender capacity building Type of
2.6	Hectares of land benefitting from improved agricultural management	Types of support (irrigation, rehabilitation, improved management, etc.)	4.2 bis	Number of Institutions and Non-State actors benefitting from capacity building and operational support on security, border management, CVE, conflict prevention, protection of civilian populations and human rights Gender capacity building Type of
2.7	Number of people reached by information campaigns on resilience-building practices and basic rights	Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of practices and rights (health, education, water, energy, rights, etc.)	4.3	Number of people participating in conflict prevention and peace building activities Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of Activities (community dialogue, civilian mediation, peacebuilding, awareness raising, etc.)
2.8	Number of staff from local authorities and basic service providers benefitting from capacity building for strengthening services delivery	Type of service (health, education, etc.)	4.4	Number of victims of trafficking assisted or referred to assistance services Gender Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit) Age group Types of Services (medical assistance, psychosocial assistance, counselling, accomodation, legal counselling, family tracking, travel docs, assistance to voluntary return, etc.)
2.9	Number of people having improved access to basic services	Target groups (refugee, IDP, Host community, returnee, migrant in transit)	4.5	Number of cross-border cooperation initiatives created / launched or supported
CROSS-CUTTING		Optimal disaggregation	4.6	Number of strategies, policies and plans developed and / or directly supported Types of output
5.1	Number of multi-stakeholders groups and learning mechanisms formed and regularly gathered	Type of actors (state-level, local authorities, civil society) Goal of the group/platform (coordination or learning)	4.7	Number of refugees benefiting from an Out-of-Camp policy
5.2	Number of planning, monitoring, learning, data-collection and analysis tools set up, implemented and / or strengthened	Types of tools (studies, needs assessment, market assessments, reporting and statistics, etc.)	4.8	Number of national/regional/local networks and dialogues on migration related issues newly established or functionally enhanced
5.3	Number of field studies, surveys and other research conducted	Focus of research	* Definition and methodology will be introduced to the implementing partners of the action	